



# EN QUELQUES **chiffres**

NUMERO | 07

## **HANDICAP, BILAN STATISTIQUE 2006**

> CHIFFRES-CLÉS EN RÉGION  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

OCTOBRE 2007



MISSION RÉGIONALE D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES





---

**Directeur de publication**

Jean-Claude Labranche

---

**Réalisation**

Sonia Milliard

Fanny Bremond

---

**Conception graphique - PAO**

Magellan

Ce document présente une synthèse des données chiffrées relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées en PACA pour l'année 2006, première année d'application de la loi du 11 février 2005 sur l'« égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Un accent est porté sur le champ de la formation des personnes handicapées, qui constitue une priorité nationale avec la mise en œuvre par l'Agefiph de l'opération « Handicompétence ». L'objectif est de suivre, à partir des indicateurs disponibles au plan régional, les évolutions en matière d'accès à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi handicapés.

En 2006, la mission d'observation a approfondi la réflexion sur deux champs : le maintien dans l'emploi des salariés handicapés et l'insertion professionnelle des jeunes travailleurs handicapés. Elle a également initié, en accord avec le comité de pilotage régional, une analyse plus qualitative des trajectoires des personnes handicapées.

Toutes les publications portant sur l'insertion des personnes handicapées, ainsi que des tableaux de bord conjoncturels, sont téléchargeables sur le site Internet de l'Observatoire régional des métiers :

**[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)**.

**Jean-Claude LABRANCHE**

*Président de l'ORM*

**Marc DUJARDIN**

*Délégué régional Agefiph*



# HANDICAP, BILAN STATISTIQUE 2006

> CHIFFRES-CLÉS EN RÉGION EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<b>I. LA POPULATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS</b> .....	<b>6</b>
1 - LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DE 2005 .....	7
2 - LA POPULATION HANDICAPÉE EN MILIEU SPÉCIALISÉ .....	8
3 - LA POPULATION HANDICAPÉE EN RECHERCHE D'EMPLOI .....	9
<b>II. LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI</b> .....	<b>12</b>
1 - LA STRUCTURE DE L'EMPLOI EN PACA .....	13
2 - L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS .....	13
<b>III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES</b> .....	<b>16</b>
1 - QUELQUES INDICATEURS DE L'INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE .....	17
2 - LES ACTIONS DES CAP EMPLOI .....	18
<b>IV. LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI PAR LES SAMETH</b> .....	<b>20</b>
<b>V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI</b> .....	<b>22</b>
1 - LES MESURES ET LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES .....	24
2 - LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN .....	24

## PARTIE 1 : LA POPULATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se sont substituées aux Cotorep pour les attributions de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et les accords d'orientation professionnelle (ORP).

L'année 2006 a été marquée par une baisse des attributions de RQTH tant au niveau national que régional (respectivement – 15 % et – 9 % en un an). Une partie de cette diminution semble imputable aux retards pris par les CDAPH lors de leur mise en place.

Au total, 21 060 RQTH ont été attribuées durant l'année 2006, dont la moitié faisait suite à une première demande. 11 560 ORP ont été accordées, soit une baisse de 7 % en un an. L'orientation vers le milieu ordinaire du travail reste privilégiée (56 % des ORP accordées).

### Précaution de lecture

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les titulaires de la carte d'invalidité et les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'ajoutent aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ils ne sont cependant pas encore pris en compte dans les données de la demande d'emploi.

La baisse des reconnaissances a pu avoir un impact sur la demande d'emploi : pour la première fois depuis 1998, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a connu un recul semblable à celui enregistré pour l'ensemble des publics (– 6,8 % en un an). Ainsi, à la fin décembre 2006, 19 680 travailleurs handicapés immédiatement disponibles sont inscrits à l'ANPE dans la région ; ils représentent 7,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

L'amélioration du marché du travail profite à l'ensemble de la population handicapée au chômage. Pour la première fois, les femmes en bénéficient plus que les hommes. Le nombre de non-diplômés et de personnes recherchant un métier non qualifié, surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi handicapés, décroît fortement.

Ces dernières années, la part des jeunes de moins de 25 ans n'a cessé de diminuer. En 2006, elle ne s'élève qu'à 3 % du public handicapé en recherche d'emploi contre 15 % pour l'ensemble des publics.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des différences marquées avec l'ensemble des chômeurs ; ils sont plus âgés et ont des niveaux de formation et de qualification plus faibles. Les difficultés à s'insérer professionnellement sont donc renforcées et le risque de connaître un chômage persistant ou récurrent est plus élevé.

Le chômage de longue durée (supérieur à un an), qui demeure très important chez les demandeurs d'emploi handicapés, a diminué mais de manière nettement moins significative que pour l'ensemble des chômeurs (– 4,4 % contre – 8,4 %). Plus inquiétant, la part des travailleurs handicapés au chômage depuis plus de deux ans est passée de 17 % à 22 % en trois ans. Cet éloignement croissant au dernier emploi occupé amoindrit sensiblement les possibilités de retour à l'emploi.

## CHAPITRE 1 : LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DE 2005

**TABLEAU 1** RECONNAISSANCES DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)  
 ET ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES (ORP)

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	France entière
<b>Les décisions de RQTH en 2006</b>								
Nombre de RQTH attribuées suite à une 1 <sup>re</sup> demande	425	388	2 667	3 397	2 135	1 650	<b>10 662</b>	117 955
Évolution 2005-2006 (en %)	+ 21,1	+ 36,6	- 4,1	- 19,2	- 24,3	- 19,6	<b>- 14,6</b>	- 16,2
Nombre de RQTH attribuées dans le cadre d'un renouvellement de RQTH	384	430	1 792	4 930	2 106	756	<b>10 398</b>	120 294
Évolution 2005-2006 (en %)	- 4,7	+ 73,4	- 3,6	- 1,1	- 8,8	- 4,5	<b>- 1,9</b>	- 13,1
<b>Nombre total de RQTH attribuées en 2006</b>	<b>809</b>	<b>818</b>	<b>4 459</b>	<b>8 327</b>	<b>4 241</b>	<b>2 406</b>	<b>21 060</b>	<b>238 249</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	+ 7,3	+ 53,8	- 3,9	- 9,4	- 17,3	- 15,4	<b>- 8,8</b>	- 14,7
<b>Les décisions d'ORP en 2006</b>								
Nombre d'orientations vers le milieu ordinaire	331	69	2 718	2 137	937	241	<b>6 433</b>	78 318
Part (en %)	69,1	28,5	71,0	48,5	48,5	35,8	<b>55,6</b>	55,1
Nombre d'orientations vers le milieu protégé	95	92	653	1 294	658	353	<b>3 145</b>	44 316
Part (en %)	19,8	38,0	17,1	29,4	34,1	52,4	<b>27,2</b>	31,2
Nombre d'orientations vers la formation	53	81	457	976	337	80	<b>1 984</b>	19 461
Part (en %)	11,1	33,5	11,9	22,1	17,4	11,9	<b>17,2</b>	13,7
<b>Nombre total d'ORP accordées en 2006</b>	<b>479</b>	<b>242</b>	<b>3 828</b>	<b>4 407</b>	<b>1 932</b>	<b>674</b>	<b>11 562</b>	<b>142 095</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 1,4	+ 25,4	- 4,5	- 7,2	- 14,9	- 8,7	<b>- 7,1</b>	- 16,9

Source : Drees - Cotorep 2005, CDAPH 2006 - Traitement ORM.

Note : les évolutions doivent être analysées avec précaution compte tenu du remplacement de la Cotorep par la CDAPH.

**TABLEAU 2** L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'allocataires	1 984	1 946	17 211	22 100	13 730	6 004	<b>62 975</b>
Nombre d'allocataires de l'AAH pour 1 000 personnes de 20 ans et plus	16,9	19,3	20,7	15,4	18,4	15,2	<b>17,4</b>

Source : Drass - CAF - MSA.

**TABLEAU 3** NOMBRE DE RENTES AT/MP ATTRIBUÉES EN 2006 (IPP\* SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 10 %)

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Accidents du travail (AT)	29	56	314	680	286	181	<b>1 546</b>
Accidents du trajet	6	10	85	111	60	17	<b>289</b>
Maladies professionnelles (MP)	5	19	57	125	40	51	<b>297</b>
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>85</b>	<b>456</b>	<b>916</b>	<b>386</b>	<b>249</b>	<b>2 132</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 13,0	+ 32,8	- 2,8	- 11,2	+ 2,7	- 10,4	<b>- 5,9</b>

\* Incapacité permanente partielle.

Source : CRAM Sud-Est - Traitement ORM.

## CHAPITRE 2 : LA POPULATION HANDICAPÉE EN MILIEU SPÉCIALISÉ

**TABLEAU 4 LITS ET PLACES POUR L'ACCUEIL DE JEUNES HANDICAPÉS**

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006

Type de déficience	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Déficience intellectuelle	103	111	784	1 577	814	404	<b>3 793</b>
Polyhandicap	16	6	70	285	59	63	<b>499</b>
Déficience psychique	12	23	174	425	140	78	<b>852</b>
Déficience moteur	-	-	56	80	55	-	<b>191</b>
Déficience sensorielle	-	-	111	375	-	-	<b>486</b>
Autres déficiences*	-	5	-	6	-	-	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>145</b>	<b>1 195</b>	<b>2 748</b>	<b>1 068</b>	<b>545</b>	<b>5 832</b>
Taux d'équipement**	5,6	8,3	7,3	7,5	6,6	6,1	<b>7,1</b>

\* Maladies invalidantes de longue durée, épilepsie, troubles psychopathologiques...

\*\* Taux d'équipement global en lits ou places d'enfants handicapés pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.

Source : Drass - Répertoire Finess - Traitement ORM.

**TABLEAU 5 ÉTABLISSEMENTS DE TRAVAIL PROTÉGÉ AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006**

Établissement et service d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT)	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'établissements	4	5	16	34	20	15	<b>94</b>
Nombre de places	267	266	1 437	2 815	1 178	891	<b>6 854</b>
Taux d'équipement*	3,5	3,8	2,6	2,7	2,4	3,2	<b>2,8</b>

### Entreprise adaptée\*\* (ex-atelier protégé)

Nombre d'établissements	4	-	2	8	1	4	<b>19</b>
Nombre de places	48	-	39	123	25	109	<b>344</b>
Taux d'équipement*	0,6	0,0	0,1	0,1	0,1	0,4	<b>0,1</b>

\* Taux d'équipement en lits ou places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans.

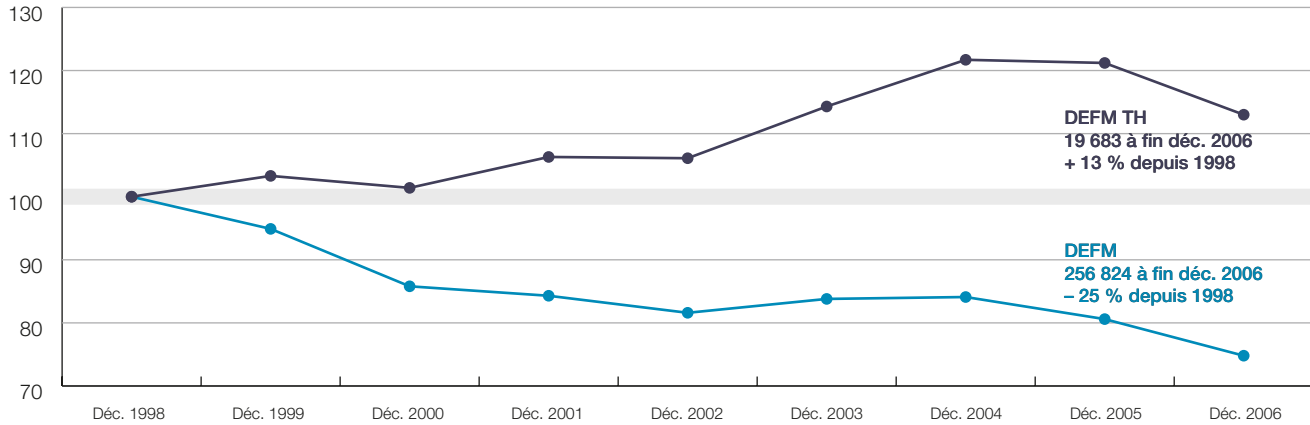
\*\* Dorénavant, les entreprises adaptées sont intégrées au milieu ordinaire de travail.

Source : Drass - Répertoire Finess.



## CHAPITRE 3 : LA POPULATION HANDICAPÉE EN RECHERCHE D'EMPLOI

GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 1998)



Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 6 LES INSCRIPTIONS À L'ANPE

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'entrées - public handicapé	1 097	896	5 529	8 009	4 293	2 835	<b>22 659</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 0,5	- 4,9	+ 0,8	- 5,2	- 1,0	- 5,6	<b>- 2,8</b>
Nombre d'entrées - tous publics	14 681	13 731	103 340	185 310	93 220	52 032	<b>462 314</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 4,5	- 6,2	+ 1,2	- 6,0	+ 1,8	- 5,9	<b>- 2,9</b>

Source : ANPE, DRTEFP PACA - Demandes d'emploi enregistrées en catégories 1 à 3, cumul sur l'année 2006 - Traitement ORM.

TABLEAU 7 LES CATÉGORIES D'INSCRIPTION

Les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEFM TH)	476	332	2 807	4 954	2 500	1 310	<b>12 379</b>
Nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DEFM)	5 093	3 419	38 293	88 482	39 272	19 237	<b>193 796</b>
% de DEFM TH dans la DEFM	9,3	9,7	7,3	5,6	6,4	6,8	<b>6,4</b>

### Les demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1 à 3

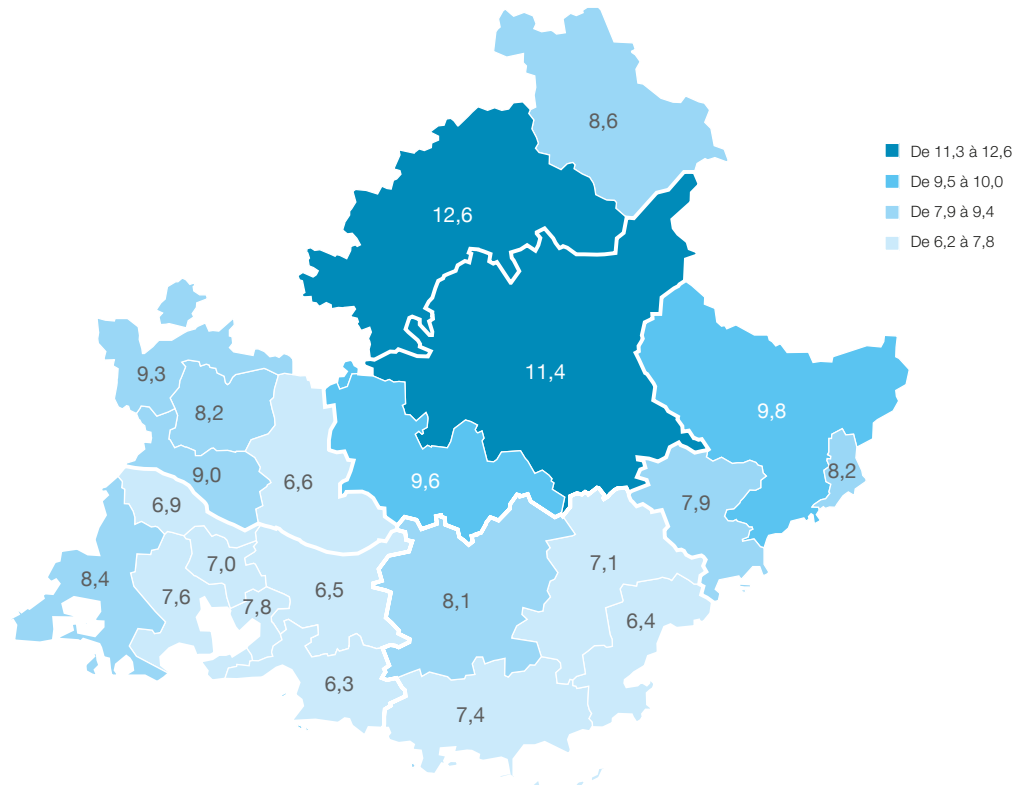
Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEFM TH)	780	629	4 569	7 499	3 725	2 481	<b>19 683</b>
Nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DEFM)	7 429	5 451	51 076	112 515	51 555	28 798	<b>256 824</b>
% de DEFM TH dans la DEFM	10,5	11,5	8,9	6,7	7,2	8,6	<b>7,7</b>

### Les demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1 à 8

Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEFM TH)	996	806	5 397	9 064	4 509	2 986	<b>23 758</b>
Nombre de demandeurs d'emploi tous publics (DEFM)	9 947	7 430	63 554	143 101	64 877	36 860	<b>325 769</b>
% de DEFM TH dans la DEFM	10,0	10,8	8,5	6,3	7,0	8,1	<b>7,3</b>

Source : ANPE - Données brutes au 31.12.2006 - Traitement ORM.

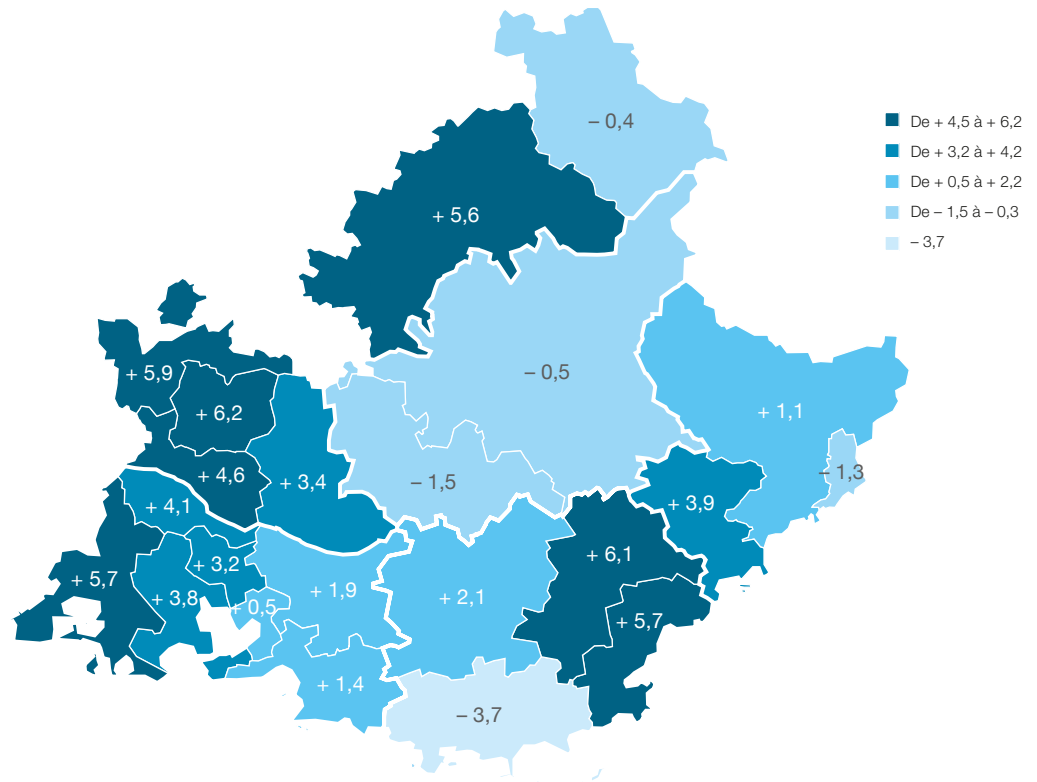
**CARTE 1 PART DU PUBLIC HANDICAPÉ DANS LA DEMANDE D'EMPLOI TOTALE À LA FIN 2006 (EN %)**



Zone d'emploi	Effectifs DETH
Manosque	356
Digne	421
Briançon	120
Gap	508
Cannes-Antibes	1 589
Menton	250
Nice	2 721
Arles	428
Aix-en-Provence	835
Étang de Berre	576
Châteaurenard	274
Fos-sur-Mer	799
Salon-de-Provence	270
Marseille-Aubagne	4 303
Toulon	2 178
Fréjus - Saint-Raphaël	657
Draguignan	431
Brignoles	457
Orange	536
Carpentras	441
Apt	254
Avignon	1 245

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2006, données brutes - Traitement ORM.

**CARTE 2 ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DE DEFM TH DE 2002 À 2006 (EN %)**



Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM inscrits en catégories 1 à 3, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 8 SEXE ET ÂGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

	Femmes		Moins de 25 ans		Plus de 50 ans	
	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	329	42	24	3	238	31
Hautes-Alpes	301	48	16	3	189	30
Alpes-Maritimes	2 037	45	121	3	1 522	33
Bouches-du-Rhône	3 332	44	246	3	2 135	28
Var	1 666	45	112	3	1 178	32
Vaucluse	1 044	42	64	3	771	31
<b>PACA</b>	<b>8 709</b>	<b>44</b>	<b>583</b>	<b>3</b>	<b>6 033</b>	<b>31</b>

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2006, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 9 AUTRES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS

	Non-diplômés (niveaux V bis et VI)		Non-qualifiés (manœuvres, ouvriers spécialisés, employés non qualifiés)		Chômeurs de longue durée (plus d'un an)	
	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)	Effectifs DEFM TH	Part dans la DEFM TH (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	230	29	309	40	314	40
Hautes-Alpes	154	24	258	41	275	44
Alpes-Maritimes	1 513	33	1 557	34	1 985	43
Bouches-du-Rhône	2 556	34	3 194	43	3 602	48
Var	1 164	31	1 483	40	1 607	43
Vaucluse	976	39	1 176	47	1 144	46
<b>PACA</b>	<b>6 593</b>	<b>33</b>	<b>7 977</b>	<b>41</b>	<b>8 927</b>	<b>45</b>

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2006, données brutes - Traitement ORM.

TABLEAU 10 LES DIX MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS PAR LES PERSONNES HANDICAPÉES EN PACA

	Effectifs DEFM TH	Répartition DEFM TH (%)	Effectifs DEFM	Répartition DEFM (%)	Part des DEFM TH dans la DEFM totale (%)	Ratio de tension*
<b>Familles professionnelles (FAP 86)</b>						
Employés administratifs d'entreprises	2 207	11	12 228	5	18	0,75
Agents d'entretien	1 669	8	16 070	6	10	0,64
Agents de gardiennage et de sécurité	1 368	7	5 746	2	24	0,73
Secrétaires	1 114	6	14 597	6	8	0,45
Vendeurs	1 014	5	17 960	7	6	0,44
Conducteurs de véhicules	994	5	8 836	3	11	0,72
Aides à domicile et aides ménagères	783	4	9 141	4	9	0,33
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	626	3	6 182	2	10	1,14
Caissiers, employés de libre-service	583	3	6 945	3	8	0,87
Cuisiniers	513	3	8 607	3	6	1,08

\* Un ratio de 1 indique que le nombre d'offres est égal au nombre de demandes ; plus le nombre est faible, plus il y a un déficit d'offre (calcul : OEE 2006 / DEE 2006).

Source : ANPE, DRTEFP PACA - DEFM TH inscrits en catégories 1 à 3 au 31.12.2006, données brutes - Traitement ORM.

## PARTIE 2 : LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

En PACA, près de 5 200 établissements de plus de 20 salariés sont assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés prévue par la loi du 10 juillet 1987. 62 % d'entre eux emploient au moins un travailleur handicapé. Rappelons que le tissu d'établissements employeurs de la région est composé pour 93 % d'établissements de moins de 20 salariés, qui n'entrent pas dans le cadre de cette obligation.

Alors que le quota légal d'emploi des personnes handicapées est de 6 %, il s'élève seulement à 4 % en PACA, contre 4,4 % au niveau national. Seul un tiers des établissements régionaux s'acquitte de l'obligation d'emploi uniquement par l'embauche de travailleurs handicapés. Près de 30 % choisissent exclusivement de verser une contribution à l'Agefiph.

Les grands établissements sont plus nombreux à employer des travailleurs handicapés, même s'ils combinent souvent l'emploi direct avec la sous-traitance ou la contribution à l'Agefiph. C'est dans le secteur de la construction que les entreprises recourent le plus souvent à l'emploi de travailleurs handicapés. Les départements alpins se distinguent par un taux d'emploi supérieur ou égal au taux légal de 6 %.

En 2004, 12 500 personnes handicapées bénéficiaires de la loi sont employées dans ces établissements en PACA. Elles représentent seulement 3 % de l'ensemble des salariés des entreprises assujetties. Dans le secteur de l'administration publique, cette part s'élève à 6 %. Conformément à la répartition sectorielle de l'emploi salarié régional, le secteur tertiaire regroupe 70 % des bénéficiaires en emploi. La santé et l'action sociale, le commerce et les services aux entreprises sont les trois premiers secteurs d'embauche des travailleurs handicapés.

Un travailleur handicapé sur deux possède une reconnaissance de la Cotorep, et plus d'un sur quatre a été victime d'un accident du travail. La moitié d'entre eux occupe un poste d'ouvrier ou d'employé.

La loi de 2005 devrait engendrer des changements importants sur l'emploi des travailleurs handicapés. La liste des bénéficiaires de la loi de 1987 est élargie aux titulaires d'une carte d'invalidité et de l'AAH, l'obligation d'emploi s'applique désormais aux trois fonctions publiques, et les règles de calcul du taux d'emploi sont modifiées. Les effets de cette nouvelle législation seront visibles à partir des données relatives à l'année 2006.

### Avertissement

Lors de la réalisation de ce document, les données concernant la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés de 2005 n'étaient pas disponibles. L'analyse se base donc sur les données de l'année 2004.

## CHAPITRE 1 : LA STRUCTURE DE L'EMPLOI EN PACA

TABLEAU 11 L'EMPLOI AU 01.01.2006

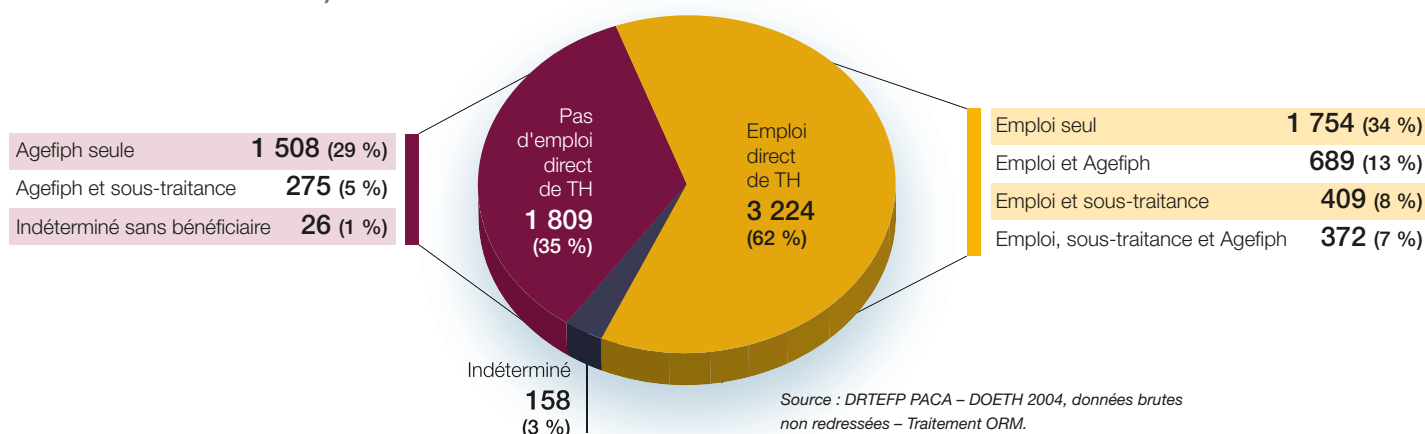
Emploi total <sup>1</sup>	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
<b>Effectif total</b>	<b>55 175</b>	<b>59 154</b>	<b>409 296</b>	<b>747 558</b>	<b>332 576</b>	<b>211 323</b>	<b>1 815 082</b>
Dont agriculture (en % de l'emploi total)	6	4	1	1	3	6	2
Dont industrie (en % de l'emploi total)	11	5	9	11	7	12	10
Dont construction (en % de l'emploi total)	8	8	7	6	8	7	7
Dont commerce (en % de l'emploi total)	15	14	15	15	16	17	15
Dont services (en % de l'emploi total)	61	69	68	67	66	58	66
Part de l'emploi salarié (en % de l'emploi total)	85	86	88	92	89	88	90
<b>Structure de l'emploi salarié<sup>2</sup></b>							
Nombre d'établissements employeurs	4 454	4 788	37 386	50 716	26 802	15 347	<b>139 493</b>
Dont établissements de 20 salariés et plus (en %)	6	6	6	9	5	7	7
Effectifs salariés	29 635	32 201	270 384	507 512	177 181	122 728	<b>1 139 641</b>
Dont salariés employés dans les établissements de 20 salariés et plus (en %)	48	47	52	62	46	54	56

<sup>1</sup> Source : Insee - Estimation d'emploi au 01.01.2006, données provisoires - Traitement ORM.

<sup>2</sup> Source : Unédic - Données provisoires au 01.01.2006 : secteur privé, hors agriculture et activités extra-territoriales - Traitement ORM.

## CHAPITRE 2 : L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS

GRAPHIQUE 2 LES MODALITÉS D'ACQUITTEMENT DE L'OBLIGATION D'EMPLOI EN PACA (NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET RÉPARTITION EN %)

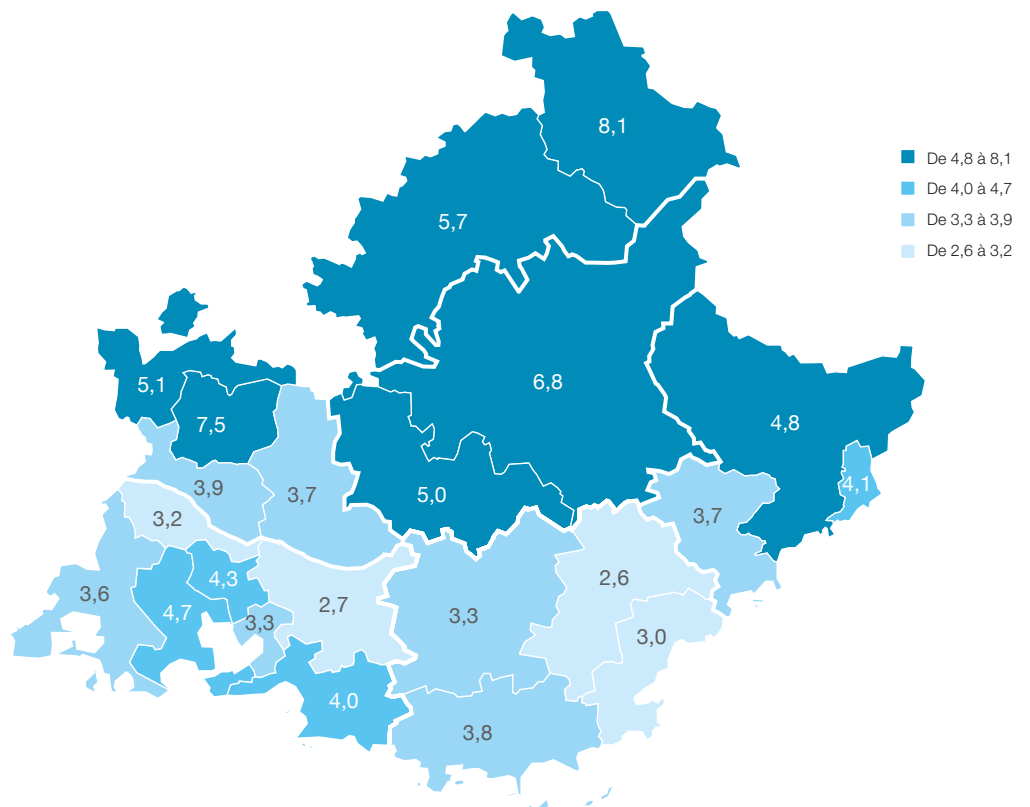


**TABLEAU 12 LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS À L'OBLIGATION D'EMPLOI (OE)**

Assujettissement	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'établissements assujettis	121	96	1 270	2 368	732	604	<b>5 191</b>
<b>Acquittement de l'obligation d'emploi</b>							
Nombre d'établissements assujettis employant des TH	88	77	805	1 429	409	416	<b>3 224</b>
Part des établissements employant des TH sur l'ensemble des établissements assujettis (en %)	73	80	63	60	56	69	<b>62</b>
Part des établissements s'acquittant de l'OE par de l'emploi uniquement (en %)	51	57	36	28	38	42	<b>34</b>
Part des établissements s'acquittant de l'OE par contribution à l'Agefiph uniquement (en %)	14	14	31	30	31	24	<b>29</b>
<b>Taux d'emploi (en %)</b>	<b>6,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,7</b>	<b>3,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>

Source : DRTEFP PACA - DOETH 2004, données brutes non redressées - Traitement ORM.

**CARTE 3 TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR ZONE D'EMPLOI (EN %)**



Source : DRTEFP PACA - DOETH 2004, données brutes non redressées - Traitement ORM.

**TABEAU 13 LES BÉNÉFICIAIRES EN EMPLOI DANS LES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS**

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Nombre de salariés bénéficiaires (en personnes physiques)	311	210	3 075	6 212	1 332	1 363	<b>12 503</b>
Part des TH dans l'emploi salarié total <sup>1</sup> (en %)	4,0	4,0	3,0	2,9	2,7	3,1	<b>3,0</b>

**Éléments de profil des bénéficiaires en emploi**

Part des femmes (en %)	34	32	42	37	39	33	<b>38</b>
Part des moins de 25 ans (en %)	4	1	2	1	1	2	<b>2</b>
Part des plus de 50 ans (en %)	38	30	39	44	37	36	<b>41</b>
Part des RQTH (en %)	70	71	61	45	62	55	<b>53</b>
Part des accidentés du travail (en %)	17	23	22	28	24	31	<b>26</b>

<sup>1</sup> Des établissements assujettis.

Source : DRTEFP PACA - DOETH 2004, données brutes non redressées - Traitement ORM.

**TABEAU 14 LES CINQ SECTEURS (EN NAF 60) QUI EMPLOIENT LE PLUS DE BÉNÉFICIAIRES ET LEUR PART DANS L'EMPLOI TOTAL DES BÉNÉFICIAIRES**

Alpes- de-Haute- Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Industrie chimique 30 %	Santé et action sociale 38 %	Santé et action sociale 17 %	Santé et action sociale 13 %	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 20 %	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 10 %	<b>Santé et action sociale</b> 14 %
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 14 %	Construction 13 %	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 13 %	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 12 %	Santé et action sociale 16 %	Santé et action sociale 10 %	<b>Commerce de détail et réparation d'articles domestiques</b> 13 %
Santé et action sociale 13 %	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques 12 %	Administration publique 8 %	Intermédiation financière 8 %	Services fournis principalement aux entreprises 8 %	Industries alimentaires 9 %	<b>Services fournis principalement aux entreprises</b> 7 %
Commerce de gros et intermédiaires du commerce 7 %	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur 7 %	Hôtels et restaurants 8 %	Services fournis principalement aux entreprises 8 %	Commerce de gros et intermédiaires du commerce 6 %	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques 7 %	<b>Administration publique</b> 6 %
Industries alimentaires 6 %	Transports terrestres 6 %	Services fournis principalement aux entreprises 6 %	Construction 6 %	Administration publique 5 %	Commerce de gros et intermédiaires du commerce 7 %	<b>Intermédiation financière</b> 5 %
<b>Part de ces cinq secteurs en % du total des bénéficiaires</b> 69 %	75 %	52 %	45 %	55 %	43 %	45 %

Source : DRTEFP PACA - DOETH 2004, données brutes non redressées - Traitement ORM.

## **PARTIE 3 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Les principaux indicateurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ne révèlent pas d'évolution sensible en matière d'accès à l'emploi en 2006. Le nombre de contrats primés par l'Agefiph et la part des demandeurs d'emploi sortis de l'ANPE pour reprise d'emploi ont stagné depuis 2005.

En revanche, les recrutements réalisés avec l'appui des Cap emploi sont en hausse. Dans 6 cas sur 10, le recrutement fait suite à une prise en charge par la structure d'une durée supérieure à un an.

Les caractéristiques des personnes placées ne présentent pas de différences notables par rapport à l'année précédente. La part des non-diplômés reste importante (près d'un quart des personnes recrutées), notamment dans les départements du Vaucluse et des Alpes-Maritimes. Par ailleurs, plus de la moitié des personnes embauchées présentent un handicap moteur.

### **Précaution de lecture**

Le rapport d'activité annuel des Cap emploi a fait l'objet d'une importante restructuration. L'année 2006 constitue donc une période charnière dans le recueil de données concernant leur activité, c'est pourquoi certaines données ne sont pas disponibles (notamment les caractéristiques des personnes reçues par les structures).

Le commerce reste le premier secteur d'embauche des travailleurs handicapés par le biais des Cap emploi, excepté dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes où ce sont respectivement la santé, l'action sociale et la construction qui réalisent le plus de recrutements. La part de l'administration publique parmi les placements connaît une diminution sensible. À l'opposé, la part de la construction est passée de 7 % à 9 % des embauches. Elle atteint 13 % dans le Vaucluse. Cette hausse est due notamment à un effort de prospection par les équipes des Cap emploi vers les entreprises du bâtiment.

La progression des recrutements est à relativiser au regard de la part croissante des contrats temporaires (CDD inférieurs à un an). La proportion des placements sur des contrats durables est en baisse, elle est passée de 66 % à 58 % en trois ans.

La part des contrats aidés reste forte parmi les recrutements effectués dans l'année (près d'un contrat sur deux). Cependant, les travailleurs handicapés sont moins présents dans les mesures actuelles d'aide à l'emploi comparativement aux anciens dispositifs (SIFE, CES, CEC). Le CIE demeure le contrat pour lequel la part des travailleurs handicapés est la plus importante. Mais ce sont dans les contrats du secteur non marchand (CAE, CA) qu'ils sont les plus nombreux.



## CHAPITRE 1 : QUELQUES INDICATEURS DE L'INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE

TABLEAU 15 L'ACCÈS AUX MESURES D'AIDE PUBLIQUE À L'EMPLOI

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
<b>Contrat initiative emploi (CIE)</b>							
Nombre de signatures - public handicapé	32	39	175	304	142	105	<b>797</b>
Part en % sur le total des entrées	15	25	11	9	11	15	<b>11</b>
<b>Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)</b>							
Nombre de signatures - public handicapé	65	63	196	445	240	137	<b>1 146</b>
Part en % sur le total des entrées	15	20	10	8	9	8	<b>9</b>
<b>Contrat d'avenir (CA)</b>							
Nombre de signatures - public handicapé	36	38	130	214	112	95	<b>625</b>
Part en % sur le total des entrées	11	13	11	7	7	10	<b>9</b>

Source : Cnasea, Dares, DRTEFP - Cumul sur l'année 2006 - Traitement ORM.

TABLEAU 16 CONTRATS PRIMÉS PAR L'AGEFIPH

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de contrats	85	75	472	666	343	256	<b>1 897</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 14	+ 4	+ 3	+ 1	+ 8	- 10	<b>0</b>

Source : Agefiph - Cumul sur l'année 2006 - Traitement ORM.

TABLEAU 17 LES SORTIES DES FICHIERS DE L'ANPE POUR MOTIF DE REPRISE D'EMPLOI

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectif - public handicapé	270	295	1 390	1 792	1 091	679	<b>5 517</b>
Part en % sur le total des sorties	22	30	22	19	22	21	<b>21</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	+ 2	- 13	- 9	+ 5	0	- 4	<b>- 2</b>

Source : ANPE, DRTEFP - Demandes d'emploi sorties en catégories 1 à 3, cumul sur l'année 2006 - Traitement ORM.

## CHAPITRE 2 : LES ACTIONS DES CAP EMPLOI

Source : Cap emploi - Rapport d'activité 2006 - Traitement ORM.

**TABLEAU 18 LES PERSONNES PRISES EN CHARGE PAR LES CAP EMPLOI**

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Nombre de dossiers individuels actifs (stock au 31.12.2006)	892	730	7 352	4 572	2 769	3 915	<b>20 230</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 37	- 1	+ 2	- 11	0	+ 33	<b>0</b>
Part (en %) des dossiers pris en charge au titre du PAP/ND <sup>1</sup> (ou PPAE <sup>2</sup> )	25	54	34	24	66	46	<b>39</b>

<sup>1</sup> PAP/ND : projet d'action personnalisé pour un nouveau départ.

<sup>2</sup> PPAE : projet personnalisé d'accès à l'emploi.

**TABLEAU 19 LES RECRUTEMENTS RÉALISÉS AVEC L'APPUI DES CAP EMPLOI EN 2006**

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Nombre de travailleurs handicapés recrutés	147	186	729	827	720	513	3 122
Évolution 2005-2006 (en %)	- 27	- 12	+ 1	+ 26	+ 9	+ 8	+ 7
Nombre de contrats de travail correspondant	213	219	884	853	801	578	3 548
Évolution 2005-2006 (en %)	- 1	- 6	+ 4	+ 18	+ 19	+ 12	+ 10

**TABLEAU 20 ÉLÉMENTS DE PROFIL DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS RECRUTÉS**

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Part des femmes (en %)	46	41	49	44	47	42	<b>45</b>
Part des 50 ans et plus (en %)	17	21	25	22	25	20	<b>23</b>
Part des niveaux de formation V bis et VI (en %)	23	33	36	26	22	36	<b>29</b>
<b>Nature du handicap (part en %)</b>							
Moteur	61	54	53	64	50	51	<b>55</b>
Maladie invalidante	20	17	14	22	24	21	<b>20</b>
Visuel et auditif	9	8	7	8	5	6	<b>7</b>
Polyhandicap	3	9	10	0	12	3	<b>6</b>
Maladie mentale	3	5	8	3	6	5	<b>5</b>
Déficience intellectuelle	3	5	1	1	1	3	<b>2</b>
Part des prises en charge par le Cap emploi d'une durée supérieure à un an (en %)	58	74	50	65	57	65	<b>60</b>

**TABLEAU 21 CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS SIGNÉS**

	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Nombre de recrutements durables (CDI et CDD d'au moins 12 mois)	95	111	501	548	402	386	<b>2 043</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 25	- 23	- 8	+ 22	+ 14	+ 1	<b>+ 2</b>
Part des contrats durables en % du total des contrats	45	51	57	64	50	67	<b>58</b>
Nombre de recrutements sur contrats aidés	81	107	324	435	360	331	<b>1 638</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 12	- 12	- 40	+ 16	+ 28	+ 21	<b>- 3</b>
Part des contrats aidés en % du total des contrats	38	49	37	51	45	57	<b>46</b>

TABLEAU 22 LES CINQ SECTEURS D'ACTIVITÉ QUI ONT LE PLUS RECRUTÉ EN 2006 (NAF 17)

Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône (hors Marseille)		Var		Vaucluse		PACA		
Santé et action sociale	24 %	Construction	14 %	Commerce, réparation automobile	23 %	Commerce, réparation automobile	16 %	Commerce, réparation automobile	16 %	Commerce, réparation automobile	17 %	Commerce, réparation automobile	18 %
Commerce, réparation automobile	16 %	Santé et action sociale	13 %	Immobilier, location et services aux entreprises	19 %	Immobilier, location et services aux entreprises	15 %	Immobilier, location et services aux entreprises	12 %	Construction	13 %	Immobilier, location et services aux entreprises	13 %
Construction	11 %	Commerce, réparation automobile	13 %	Services collectifs, sociaux et personnels	16 %	Santé et action sociale	14 %	Santé et action sociale	12 %	Santé et action sociale	12 %	Services collectifs, sociaux et personnels	12 %
Immobilier, location et services aux entreprises	9 %	Services collectifs, sociaux et personnels	13 %	Éducation	9 %	Services collectifs, sociaux et personnels	9 %	Services collectifs, sociaux et personnels	12 %	Services collectifs, sociaux et personnels	10 %	Santé et action sociale	11 %
Transports et communication	7 %	Hôtels et restaurants	11 %	Administration publique	6 %	Construction	9 %	Construction	10 %	Hôtels et restaurants	10 %	Construction	9 %
<b>Part de ces secteurs sur l'ensemble des placements</b>	<b>67 %</b>		<b>65 %</b>		<b>72 %</b>		<b>63 %</b>		<b>62 %</b>		<b>61 %</b>		<b>63 %</b>

TABLEAU 23 SENSIBILISATION ET PROSPECTION DES ENTREPRISES PAR LES CAP EMPLOI

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	PACA
Nombre d'entreprises prospectées	195	68	701	421	272	497	2 154
Évolution 2005-2006 (en %)	- 24	- 29	+ 11	- 15	- 49	- 3	- 15
Nombre de visites effectuées	195	79	701	870	508	750	3 103
Évolution 2005-2006 (en %)	- 35	- 29	- 13	- 14	- 64	- 8	- 31

TABLEAU 24 CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES PROSPECTÉES

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône (hors Marseille)	Var	Vaucluse	PACA
Part des entreprises de plus de 20 salariés (en %)	Nr	18	36	43	47	38	40
<b>Répartition par secteur d'activité (en %)</b>							
Agriculture	Nr	0	4	5	2	3	4
Industrie	Nr	0	17	11	9	10	12
Construction	Nr	12	25	8	7	13	15
Commerce	Nr	43	2	21	22	16	14
Services	Nr	46	52	55	59	58	55

Nr : non renseigné.

## PARTIE 4 : LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI PAR LES SAMETH

Le maintien dans l'emploi est une problématique de plus en plus préoccupante. Le vieillissement de la population salariée, l'allongement de la durée de vie au travail, l'augmentation des maladies professionnelles entraînent une élévation des cas d'inaptitude et d'exclusion du travail.

En 2006, 4 470 demandeurs d'emploi se sont inscrits aux Assédic de la région suite à un licenciement pour inaptitude physique. Cela représente 1 % de l'ensemble des inscriptions à l'ANPE<sup>1</sup>.

Un grand nombre d'acteurs interviennent pour favoriser le maintien dans l'emploi. Sont présentées ici les données fournies par les services d'appui pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth), financés par l'Agefiph. Elles ne recouvrent donc pas l'ensemble des personnes rencontrant un risque de désinsertion professionnelle<sup>2</sup>.

L'activité des Sameth est désormais déclinée en quatre services :

- **un service d'information** qui donne les premières informations nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de maintien dans l'emploi (cadre juridique, aides mobilisables, dispositifs de formation, possibilités de cofinancement...);
- **un service de facilitation** qui intervient pour faciliter la mise en œuvre de la solution de maintien, déjà identifiée dans l'entreprise et acceptée ;
- **un service de conseil** qui apporte un éclairage sur les conditions d'une démarche de maintien (examen de la situation, exploration des différentes possibilités d'intervention, conditions à remplir...);
- **un service d'ingénierie** qui intervient pour aider à la recherche et à la mise en œuvre d'une solution de maintien.

Durant l'année 2006, les Sameth de la région ont effectué plus de 6 400 interventions auprès de 2 260 entreprises et 2 690 personnes handicapées. Le service d'information représente la moitié des services rendus.

Malgré le nombre important d'acteurs concernés par des problématiques de maintien dans l'emploi, l'origine des signalements faits aux Sameth provient essentiellement de quatre interlocuteurs : les médecins du travail, les services sociaux de la CRAM, l'entreprise concernée et le salarié lui-même.

En 2006, 343 maintiens dans l'emploi ont été réalisés dans le cadre du service de facilitation et 214 dans le cadre du service d'ingénierie. Dans le cadre du service de facilitation, 79 % des salariés maintenus dans l'emploi ont pu conserver leur propre poste de travail, contre 46 % pour le service d'ingénierie.

<sup>1</sup> Cumul des entrées en 2006 pour tous les publics et toutes les catégories d'inscription.

<sup>2</sup> Une étude plus approfondie sur la problématique du maintien dans l'emploi sera publiée prochainement par l'ORM.

**TABLEAU 25 BILAN DES SERVICES EFFECTUÉS DE JANVIER À DÉCEMBRE 2006**

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de services d'information	76	310	82	1 029	1 053	567	<b>3 117</b>
Nombre de services de facilitation	49	71	55	250	120	223	<b>768</b>
Nombre de services de conseil	75	74	110	908	346	229	<b>1 742</b>
Nombre de services d'ingénierie	34	27	89	374	147	129	<b>800</b>
Nombre d'entreprises concernées par l'ensemble des services	76	205	167	983	492	436	<b>2 359</b>
Nombre de salariés handicapés concernés par l'ensemble des services	82	227	173	1 132	663	410	<b>2 687</b>

Source : Sameth - Bilan d'activité 2006 - Traitement ORM.

**TABLEAU 26 ACTIONS DANS LE CADRE DU SERVICE DE FACILITATION**

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de dossiers ouverts dans l'année 2006	47	44	55	226	90	122	<b>584</b>

**Issues des interventions en 2006**

Nombre de licenciements sans reclassement externe	1	1	3	0	0	0	<b>5</b>
Nombre de maintiens réalisés	22	54	52	128	50	37	<b>343</b>
dont maintien au poste (en %)	73	43	81	89	100	70	<b>79</b>
dont maintien dans l'entreprise (en %)	27	50	19	10	0	24	<b>19</b>
dont reclassement dans une autre entreprise (en %)	0	7	0	1	0	5	<b>2</b>
Nombre d'autres solutions que le maintien	1	3	0	2	14	5	<b>25</b>

**Caractéristiques des maintiens réalisés**

Part en % des maintiens accompagnés d'un changement de métier	27	13	8	6	0	21	<b>10</b>
Part en % des maintiens accompagnés d'un niveau de qualification inchangé	95	98	100	98	100	95	<b>98</b>
Nombre de mesures sollicitées pour les maintiens réalisés	33	50	26	148	176	63	<b>496</b>
dont mesures Agefiph (en %)	70	36	81	58	20	68	<b>46</b>
dont mesures de la Sécurité sociale (en %)	12	42	0	14	24	5	<b>18</b>

Source : Sameth - Bilan d'activité 2006 - Traitement ORM.

Précaution : pour éviter d'éventuels doublons, les données des tableaux 26 et 27 ne peuvent être additionnées.

**TABLEAU 27 ACTIONS DANS LE CADRE DU SERVICE D'INGÉNIERIE**

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Nombre de dossiers ouverts dans l'année 2006	40	17	89	341	80	60	<b>627</b>

**Issues des interventions en 2006**

Nombre de licenciements sans reclassement externe	1	3	20	11	5	3	<b>43</b>
Nombre de maintiens réalisés	20	17	16	96	44	21	<b>214</b>
dont maintien au poste (en %)	1	0	0	0	1	1	<b>0</b>
dont maintien dans l'entreprise (en %)	0	1	1	1	0	0	<b>0</b>
dont reclassement dans une autre entreprise (en %)	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Nombre d'autres solutions que le maintien	0	5	14	78	29	0	<b>126</b>

**Caractéristiques des maintiens réalisés**

Part en % des maintiens accompagnés d'un changement de métier	30	41	88	46	30	0	<b>39</b>
Part en % des maintiens accompagnés d'un niveau de qualification inchangé	90	100	31	79	91	100	<b>83</b>
Nombre de mesures sollicitées pour les maintiens réalisés	24	19	99	162	71	31	<b>406</b>
dont mesures Agefiph (en %)	79	68	76	65	42	81	<b>66</b>
dont mesures de la Sécurité sociale (en %)	0	11	14	33	18	13	<b>21</b>

Source : Sameth - Bilan d'activité 2006 - Traitement ORM.

Précaution : pour éviter d'éventuels doublons, les données des tableaux 26 et 27 ne peuvent être additionnées.

## **PARTIE 5 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI**

### **L'opération Handicompétence**

L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre d'Handicompétence, une opération de l'Agefiph destinée à mieux répondre aux besoins de formation et de qualification des personnes handicapées.

Le diagnostic préalable, réalisé au plan régional par l'ORM, a mis en évidence :

- un fort recul des entrées en formation, directement impacté par la disparition des SIFE ;
- un faible accès du public handicapé aux dispositifs de droit commun, notamment dans le cadre du service public régional de formation permanente et d'apprentissage, financé par le Conseil régional ;
- un accès restreint à la formation qualifiante pour les non-diplômés ;
- des difficultés à se positionner par rapport à la structure de l'offre de formation et une concentration sur certaines filières peu porteuses d'emploi à bas niveau de qualification (filières bureautiques) ;
- un manque crucial de moyens en matière d'actions préalables à la formation (bilans, actions de préparation et d'aide au projet).

### **Les indicateurs de suivi de la formation : contraintes et limites**

Les données collectées concernant la formation sont éparpillées et demeurent incomplètes. On déplore notamment :

- l'absence de données exhaustives sur les travailleurs handicapés en contrats en alternance (les seules données disponibles concernent les contrats primés par l'Agefiph) ;
- l'impossibilité d'identifier les personnes handicapées dans les formations financées par les Assédic ;
- le manque de données concernant la formation continue des salariés handicapés.

Il subsiste donc des lacunes importantes en termes d'observation qui, pour être comblées, nécessitent une volonté forte de mutualisation des informations entre les différentes institutions.

### **L'ACCÈS AUX MESURES ET DISPOSITIFS SPÉCIALISÉS EN 2006**

En 2006, le nombre de personnes ayant bénéficié d'une intervention de l'Agefiph au titre de la formation a sensiblement augmenté. Cela concerne en premier lieu les aides à la formation qualifiante (ou préqualifiante) des demandeurs d'emploi, qui ont quasiment triplé en un an. La mise en œuvre d'Handicompétence peut expliquer en partie cette évolution, notamment par le biais du financement par l'Agefiph de formations individualisées (FIA). Une analyse plus précise serait nécessaire pour en comprendre précisément les causes.

La forte hausse des aides aux actions de bilan et d'orientation professionnelle est essentiellement imputable à la mise en place du DCAIPH (dispositif de coordination des actions d'insertion des personnes handicapées)<sup>1</sup>, qui fonctionne sur la base de prestations achetées par l'Agefiph à l'ANPE (Objectif projet, Objectif emploi) ou développées par l'Agefiph (Action préalable à l'orientation). Cette hausse s'explique aussi par la mise en œuvre de la prestation EMOPP (évaluation et mise en œuvre de projets professionnels).

<sup>1</sup> À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le dispositif DCAIPH a été mis en place pour assurer transitoirement les missions du Cap emploi en charge de la ville de Marseille.

De la même manière, les aides concernant la formation par l'alternance progressent en 2006 (après une évolution à la baisse en 2005). Au cours de l'année, 263 contrats ont bénéficié d'une aide de l'Agefiph, dont 57 % concernent un public jeune (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation jeune). L'alternance apparaît comme le mode privilégié d'accès à la qualification pour les jeunes handicapés. Il permet notamment, grâce au CFA spécialisé, d'amener des jeunes issus d'établissements spécialisés d'éducation vers le milieu ordinaire de travail.

Environ 500 personnes sont entrées en 2006 dans un centre de rééducation professionnelle (CRP) de la région pour suivre une formation qualifiante sur orientation de la CDAPH. Au regard de la répartition géographique des centres (deux départements, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, sont dépourvus de structures) et du nombre limité de places (environ 600 places agréées pour 7 établissements), ce dispositif impose des délais d'attente parfois importants et suppose une certaine mobilité de la part des stagiaires. Les structures régionales accueillent ainsi des stagiaires issus d'autres régions. Mais une grande majorité (87 %) des personnes accueillies en 2006 dans les CRP de la région sont originaires de PACA<sup>2</sup>.

### L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN

Les travailleurs handicapés restent plus nombreux dans les actions de l'AFPA, grâce à la convention avec l'Agefiph. Le nombre d'entrées en formation qualifiante a augmenté en un an (+ 21 %), ainsi que le nombre d'entrées dans les prestations CPFPH<sup>3</sup> (+ 55 %).

Du côté du service public régional de formation permanente et d'apprentissage, on dénombre à l'inverse une baisse des personnes handicapées entrées en formation qualifiante (- 21 %), ainsi que sur les actions préparatoires à la qualification (- 13 %).

Les différents dispositifs n'accueillent pas les mêmes types de publics. Le public handicapé en formation qualifiante par le biais du service public régional de formation permanente et d'apprentissage est plus jeune et plus féminin qu'au sein des formations de l'AFPA.

Dans le cadre des actions qualifiantes, les personnes handicapées sont moins souvent sans diplôme à l'entrée en formation que l'ensemble des stagiaires (19 % des personnes handicapées contre 22 % des stagiaires tous publics). Au regard du faible niveau de formation des demandeurs d'emploi handicapés, ce constat conforte l'hypothèse, encore plus fortement chez le public handicapé, que la formation profite davantage aux plus diplômés.

Alors que l'ensemble des stagiaires se positionnent prioritairement sur des formations aux métiers du commerce et de l'animation sportive et socioculturelle, les personnes handicapées restent positionnées d'abord sur les métiers du secrétariat et de la comptabilité. Ce constat ne se vérifie pas pour les jeunes handicapés, dont l'orientation en formation se rapproche davantage de l'ensemble des publics.

### Précaution de lecture

L'année 2006 constitue une période de transition entre le programme régional de formation et le service public régional de formation et d'apprentissage. Sont donc mentionnées à la fois les entrées sur les anciens dispositifs (actions préparatoires à la qualification) et sur les nouveaux (ETAPS : espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs).

<sup>2</sup> Source : Fagerh Sud-Est, rapports d'activité des CRP, année 2006.

<sup>3</sup> Consolidation de projet de formation pour les personnes handicapées.

## CHAPITRE 1 : LES MESURES ET LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

**TABLEAU 28 LES AIDES DE L'AGEFIPH EN PACA**

Aides à la formation, orientation, mobilisation	Année 2005	Année 2006	Évolution 2005-2006 (en %)
Bilan et orientation professionnelle	2 827	5 876	108
Mobilisation, remise à niveau	661	670	1
Formation professionnelle qualifiante (ou préqualifiante)	571	1 615	183
Formation professionnelle dans l'emploi	93	162	74
<b>Les contrats en alternance aidés</b>			
Contrats d'apprentissage	96	106	10
Contrats de professionnalisation jeunes	42	44	5
Contrats de professionnalisation adultes	89	113	27

Source : Agefiph - Année 2006 - Traitement ORM.

**TABLEAU 29 LA RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE**

Orientations de la CDAPH en 2006 <sup>1</sup>	Alpes- de-Haute- Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches- du-Rhône	Var	Vaucluse	<b>PACA</b>
Nombre d'orientations vers un centre de préorientation	18	35	246	356	189	23	<b>867</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 18,2	- 12,5	+ 52,8	- 7,0	- 30,8	- 41,0	<b>- 5,6</b>
Nombre d'orientations vers un CRP	28	44	145	409	121	39	<b>786</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	+ 21,7	+ 4,8	+ 18,9	+ 18,9	- 11,0	- 41,8	<b>+ 7,1</b>
<b>Capacités d'accueil et effectifs accueillis en 2006<sup>2</sup></b>							
Capacités d'accueil en préorientation	0	30	84	40	0	0	<b>154</b>
Capacités d'accueil en CRP	0	90	105	364	45	0	<b>604</b>
Nombre d'entrées effectives dans l'année en CRP	0	98	35	303	53	0	<b>489</b>

<sup>1</sup> Source : Drees - Cotorep 2005, CDAPH 2006 - Traitement ORM.

<sup>2</sup> Source : Fagerh Sud-Est - Année 2006 - Traitement ORM.

## CHAPITRE 2 : LES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN

**TABLEAU 30 LES PRESTATIONS DE L'ANPE EN PACA**

	Effectifs DETH	Évolution 2005-2006	Part des TH dans les bénéficiaires de prestations (en %)
Ateliers	8 110	Données 2005 non disponibles	6,7
Évaluation	1 452		5,6
Bilans de compétences approfondis	617		7,0
« Objectif projet »	4 606		21,7
« Objectif emploi »	4 539		22,8
Autres*	242		8,8
<b>Ensemble</b>	<b>19 566</b>		

\* Cette catégorie recouvre les prestations : « club de chercheurs d'emploi », « du diplôme à l'emploi », « marketing emploi », « mobilité vers l'emploi », « prestation d'accompagnement dans l'emploi », « module d'initiation à Internet ».

Source : DR ANPE - Cumul sur l'année 2006.



TABLEAU 31 LES ENTRÉES EN PRESTATIONS ET FORMATIONS NON QUALIFIANTES (PUBLIC HANDICAPÉ)

AFPA	Départements alpins	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	
S2 (diagnostic de professionnalisation)*	1 300	3 525	8 320	3 247	2 965	<b>19 357</b>	
CPFPH	47	52	52	0	23	<b>174</b>	
Préprofessionnalisation	7	8	38	0	0	<b>53</b>	
Enseignement à distance	39	24	37	19	29	<b>148</b>	
Service public régional de formation permanente et d'apprentissage	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
SEDOP**	5	Ns	6	21	Ns	15	<b>54</b>
Formations préparatoires à la qualification / ETAPS	6	11	13	35	24	20	<b>109</b>
Formations professionnalisantes	Ns	Ns	16	21	20	Ns	<b>63</b>

\* Nombre de personnes handicapées entrées dans le dispositif S2, mais qui n'ont pas forcément poursuivi un parcours à l'AFPA ensuite.

\*\* Service d'orientation professionnelle.

Ns : non significatif.

Source : DR AFPA, Conseil régional PACA (DFA) - Année 2006 - Traitement ORM.

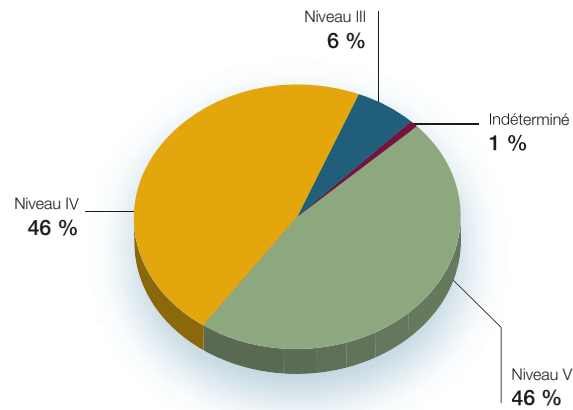
TABLEAU 32 LES ENTRÉES EN FORMATIONS QUALIFIANTES (PUBLIC HANDICAPÉ)

AFPA	Départements alpins	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	
Effectifs	56	106	180	35	74	<b>451</b>	
Évolution 2005-2006 (en %)	Ns	+ 20	+ 31	- 40	+ 6	<b>+ 21</b>	
Part des femmes (en %)	68	47	35	14	49	<b>43</b>	
Part des moins de 26 ans (en %)	4	6	7	9	11	<b>7</b>	
Part des plus de 45 ans (en %)	45	31	31	11	24	<b>30</b>	
Service public régional de formation permanente et d'apprentissage	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
Effectifs	26	14	33	104	35	28	<b>240</b>
Part des TH (en %)	5	3	3	3	3	3	<b>3</b>
Évolution 2005-2006 (en %)	- 13	Ns	- 47	- 21	- 30	+ 12	<b>- 21</b>
Part des femmes (en %)	58	43	53	40	66	68	<b>51</b>
Part des moins de 26 ans (en %)	49	60	43	46	44	56	<b>48</b>
Part des plus de 45 ans (en %)	18	Ns	16	14	22	14	<b>15</b>

Ns : non significatif.

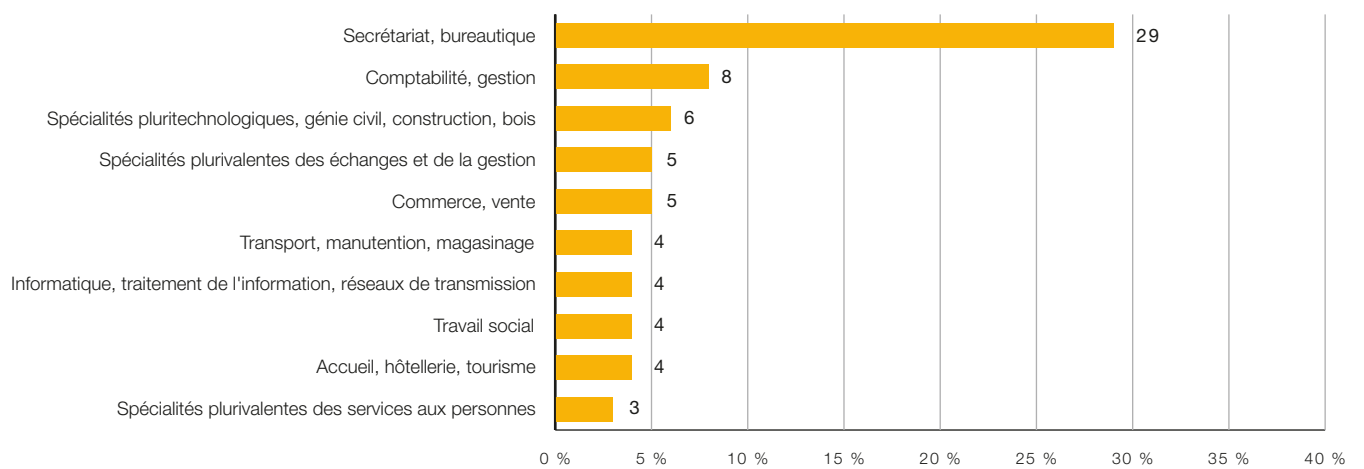
Source : DR AFPA, Conseil régional PACA (DFA) - Année 2006 - Traitement ORM.

**GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION PAR NIVEAUX DES FORMATIONS QUALIFIANTES (PUBLIC HANDICAPÉ)**



Source : DR AFPA, Conseil régional PACA (DFA) - Année 2006 - Traitement ORM.

**GRAPHIQUE 4 LES DIX PREMIÈRES FILIÈRES DE FORMATION (PUBLIC HANDICAPÉ)**



Source : DR AFPA, Conseil régional PACA (DFA) - Année 2006 - Traitement ORM.



## Déjà parus dans cette collection

### N° 1

Les jeunes, la formation professionnelle et l'emploi  
en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Juillet 2000

### N° 2

Handicap et chômage en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Novembre 2001

### N° 3

Handicap et chômage en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Mai 2002

### N° 4

L'emploi des personnes handicapées dans les entreprises  
de plus de 20 salariés en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Octobre 2002

### N° 5

Handicap, bilan statistique 2004  
Chiffres-clés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Septembre 2005

### N° 6

Handicap, bilan statistique 2005  
Chiffres-clés en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Septembre 2006



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers